

PARTENAIRE

Le Mouvement ATD Quart Monde en Belgique et dans le monde



Un monde dur

Est-ce cela que nous voulons construire ensemble et léguer à nos enfants et petits-enfants ?

Le monde dans lequel nous vivons est dur, violent. Les conflits armés se succèdent semant derrière eux mort, misère, haine et désolation. Là aussi les plus pauvres paient le prix fort.

Mais la misère est une violence, non armée, qui m'interpelle elle aussi. Les plus pauvres d'ici ou d'ailleurs en sont souvent victimes. Ce sont eux qui en raison de l'appauvrissement de tous, perdent leur gagne-pain et en sont réduits à tenter de survivre grâce à des petits boulots aléatoires, à des allocations insuffisantes pour vivre dignement. Vivre dignement. Voilà à coup sûr une aspiration forte et légitime des plus pauvres.

Accéder effectivement à ses droits fondamentaux, cela n'est pas acquis pour tous. Pensons au droit à la culture et au récent et lamentable épisode de l'expulsion « manu militari » d'une famille pauvre qui découvrait le musée d'Orsay à Paris.

Pensons au droit à la santé. Celle-

ci est de plus en plus menacée par les ressources insuffisantes qui obligent les plus pauvres à vivre dans l'insalubrité.

L'accès aux soins est de plus en plus coûteux. Beaucoup de CPAS font des coupes sombres dans l'aide médicale. Tout cela menace gravement la santé, marque les corps et les esprits.

Pensons au droit de vivre en famille. À combien de parents a-t-on promis le retour des enfants placés à la condition que la famille jouisse d'un logement décent qu'elle est incapable de payer sans déséquilibrer l'ensemble du budget familial.

Non vraiment, il n'est jamais « bon » d'être pauvre mais notre monde d'aujourd'hui, loin de combler les fossés, loin d'inviter au progrès pour tous, n'hésite pas avec cynisme à humilier, rabaisser les plus pauvres.

Quand donc les hommes apprendront-ils à tenir raison de l'homme ?



L'avenir du monde - © Serge Bernatena
photos64.jimdo.com

Indignons-nous, engageons-nous ensemble. Un monde plus humain est possible si nous le voulons.

Pierre Hendrick

J'ai faim dans ma tête...

En Belgique et ailleurs, les médias ont relaté l'expulsion d'un couple et de leur enfant de 12 ans visitant le musée d'Orsay¹. Portant sur eux les marques de la misère, ils se sont vus obligés de quitter les lieux suite à des plaintes d'autres visiteurs.

En période de crise, les premiers budgets revus à la baisse sont souvent ceux de la culture, domaine jugé accessoire pour lutter contre la misère. Pourtant, déjà en 1994, on pouvait lire dans le Rapport général sur la pauvreté ce témoignage : « On crève de solitude et d'ennui avant de crever de faim ».

Aujourd'hui où en est-on : la culture, levier pour sortir de la grande pauvreté et l'exclusion sociale ou luxe réservé à ceux qui le méritent ?

« Quand je chante ça me fait de la joie »

Cécile et trois autres membres d'ATD Quart Monde participent depuis quelques années à la chorale Bo Soley dirigée par Jo Lesco. Cette chorale fait partie du programme social « Un pont entre deux mondes » du Théâtre Royal de la Monnaie. En août dernier, Florian, 22 ans, a manifesté auprès de Cécile l'envie de rejoindre le groupe. Ils livrent à deux voix leur aventure commune :

Cécile - *Quand j'évoquais le chant ou la musique, Florian ne disait pas grand-chose mais, à chaque fois son sourire m'apparaissait comme un livre ouvert, comme une invitation à oser l'aventure malgré les difficultés à gérer au quotidien les questions d'alimentation, d'hygiène et de santé.*

Florian - *Quand j'étais petit je chantais, j'avais de la voix. Alors je me suis dit : je vais me lancer un défi ! On est parti pour un essai d'un ou deux ateliers.*

Après trois fois, je me suis dit : j'essaie jusqu'à Noël. Après, je me suis dit : j'essaie jusqu'à Pâques. Maintenant, j'ai envie d'aller jusqu'aux concerts en juin. Cela me



La chorale Bo Soley en concert (photo andré Utrecht)

fait peur et en même temps j'ai très envie de me lancer.

J'ai demandé à Jo ce qu'elle en pense. Est-ce que je serai prêt pour les concerts ? Elle m'a dit oui à condition de venir chaque semaine et de bien apprendre les textes.

Certains textes sont plus difficiles que d'autres. Comme je suis mal lettré c'est tout un défi. Parfois je ne suis pas en forme mais j'y vais quand même et après la chorale je me sens mieux.

Quand je chante ça me fait de la joie, du bien moralement. Le lundi

soir, jour de la chorale, je dors mieux. J'ai deux bons coaches. Tout ça me pousse à avancer.

Cécile - *Je me suis posée des questions : Ne va-t'on pas trop vite ? Comment éviter un échec ? Depuis septembre Florian chante. Petit à petit, de défi en défi, cette expérience, ainsi que la participation à d'autres projets notamment à la Maison des Savoirs² contribuent de toute évidence à plus de bien-être et l'aventure ne fait que commencer.*

¹ Cf. article paru dans Le Soir du 31 janvier 2013 « Les pauvres indésirables au musée ».

² Cf. page suivante pour plus d'informations.

Du 25 janvier au 13 février, le **MuMo** (pour Musée Mobile) a parcouru la Belgique, de Bruxelles à Liège, en passant par Anvers et les provinces du Hainaut et du Brabant Wallon.

Véronique Dossogne, détachée pédagogique auprès d'ATD Quart Monde, a participé aux étapes du **MuMo** à Forest et à Ougrée : *« Les enfants ont accueillis le musée mobile comme un cadeau. L'approche ludique de l'art contemporain leur a permis de s'approprier cette expérience. Les éveiller à l'art est une étape essentielle pour les aider à retrouver confiance en eux ».*



Oser s'exprimer devant les autres

Un stage de théâtre au domaine de Mozet (Namur)

Durant une semaine, ils étaient onze enfants, venus de différents lieux et milieux : Beauraing, Bruxelles, les environs de Namur et de Sambreville... Ils ne se connaissaient pas, et avaient dans leurs bagages déjà bien des expériences. Certains étaient déjà montés sur une scène et d'autres jamais. La réussite scolaire pour les uns et l'enseignement spécial pour d'autres.

Ce n'était pas gagné d'avance. Dès le premier jour, un enfant s'étonne de l'attitude d'un autre : « Mais qu'est-ce qu'il a ? » Difficile en effet de comprendre que le rire non-maîtrisé ou gêné, n'est pas moquerie vis à vis de celui qui vient d'oser une improvisation sur

scène ; que la difficulté de mémoriser le prénom des autres n'est pas indifférence...

Pour se risquer dans une expression personnelle devant d'autres, il faut créer la confiance. Il est tellement tentant de juger les autres sur leur apparence, de les critiquer.

L'Académie Internationale de théâtre pour enfants a une règle d'or : « Ici on ne se moque pas des autres ». La beauté du cadre, la nature, et toute l'attention à la vie quotidienne des adultes qui ont accompagné ces enfants ont permis d'expérimenter la confiance bien au-delà des temps d'ateliers. Peu à peu, chacun a trouvé sa place, a osé exprimer ses sentiments et offrir son sourire, s'est découvert et a

découvert les talents de l'autre. Mille petits gestes ont montré que la réussite de tout le groupe passait par la réussite de celui qui avait le plus de difficultés : les encouragements mutuels, les mots et les gestes pour consoler celui dont les parents n'ont pas pu venir au spectacle final, le soutien discret lors d'un trou de mémoire...

Dans les années 1990, à un journaliste qui lui demandait à la radio : « L'essentiel, pour un pauvre, c'est quand même d'être logé et nourri, non ? » Geneviève de Gaulle alors présidente du Mouvement ATD Quart Monde, a répondu : « Cela c'est ce qu'on offre à un chien. Mais ce qui fait la différence entre un chien et un homme, c'est la culture ».

Pour découvrir l'album réalisé à partir de leurs réactions

■ ■ ■ <http://jeunessequartmonde.be/spip.php?article51> ■ ■ ■

Dossier Culture (fin)

Dans la tour d'ivoire...

L'asbl Article 27 (en référence au même article de la Déclaration universelle des droits de l'homme) se donne pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. À ce titre, des membres d'ATD Quart Monde ont accès à des spectacles à prix réduits.

Pour faciliter l'accès aux publics peu familiers d'événements culturels, il est souvent possible de les prolonger par une rencontre avec les artistes. Généralement les échanges sont d'une grande richesse, d'autres sont loin d'être évidents. Une dame d'un certain âge, qui venait au théâtre pour la première fois et avait du mal à comprendre ce qu'est un comé-



Visite du Museum d'histoire naturelle de Bruxelles dans le cadre du projet Article 27.

dien, s'est ainsi vue répliquer : « *Madame, si votre culture c'est TF1 et le Bigdil, retournez-y.* » Il lui sera sans doute difficile, après une telle remarque de croire qu'elle a sa place au théâtre !

Article 23 de la Constitution belge déclare :

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. À cette fin, la loi, le décret ou la règle visée à l'article 134 garantissent (...) les droits économiques, sociaux et culturels et déterminent les conditions de leur exercice. Ces droits comprennent notamment (...) le droit à l'épanouissement culturel et social. »

Ont participé à ce dossier : Bernadette Pinet, Cécile Van de Putte, Florian Caviro, Pierre Zanger, Véronique Dossogne.

Pour aller plus loin...

La Maison des Savoirs est un projet culturel développé par le mouvement ATD Quart Monde dans la région bruxelloise. Ses objectifs sont :

- Offrir aux personnes les plus démunies, exclues de la vie sociale et culturelle, un lieu de rencontre, un lieu de recul par rapport aux urgences quotidiennes, un lieu où elles peuvent créer et partager leur sensibilité avec d'autres, notamment avec des artistes confirmés.
- Fournir aux parents et enfants les moyens de développer leurs propres savoirs. Par l'acquisition de moyens d'expression culturelle, des personnes très pauvres deviennent ainsi actrices de culture en produisant des œuvres artistiques. Elles s'ouvrent à tout ce qui se fait, se pense et se crée dans le monde.

Plus d'info sur notre site :

<http://www.atd-quartmonde.be/-Maison-des-Savoirs,39-.html>

Témoignage

La pelouse des indigents

La cérémonie annuelle pour rendre hommage aux personnes décédées à la rue aura lieu à l'Hôtel de ville de Bruxelles ce 14 mai. Organisée par le Collectif des morts de la rue, elle rassemble tous ceux qui portent le souci d'offrir un traitement digne à chacun jusque dans la mort.

De nombreuses personnes vivent tout au long de l'année cet engagement de manière discrète et silencieuse. Les occasions de le mettre en lumière sont rares...

Nous étions cinq ou six, debout sous un auvent, à l'entrée du cimetière de la ville de Bruxelles. Impossible de s'asseoir sur le banc détrempé d'eau. Il bruinait depuis plusieurs heures et cela n'arrêtait pas. Nous attendions Marguerite dans le froid, elle devait traverser la ville en bus et elle avait beaucoup de retard.

Jean-Paul était décédé il y a quelques semaines, mais nous venions de l'apprendre. Il avait galéré à la rue pendant plusieurs années. Jusqu'il y a peu, il participait aux réunions des droits de l'homme de la gare. Il s'était finalement trouvé une chambre meublée dans le centre de la ville, mais ses forces déclinaient. Il ne se déplaçait presque plus, mais il le répétait à l'envi, les gens de la rue restaient sa famille. Il était donc mort seul, enterré seul, sans famille, presque dans la clandestinité.

Marguerite arrivée, nous partons à la recherche de la tombe de Jean-Paul. Malgré le plan, pas facile de trouver la tombe 48, rangée 17 de la pelouse 36 réservée aux indigents dans ce cimetière de quelques quarante hectares. Nous traversons des allées bordées de

tombes plus ou moins somptueuses, bien entretenues, même les plus anciennes, où reposent des gens importants de leur vivant.

Les tombes de la pelouse 36 sont surmontées d'un simple T en bois d'un mètre de haut où est gravé un nom. Quelques monticules tout fraîchement retournés sont encore fleuris. Le sol est une véritable gadoue, certains T sont tombés, d'autres manquent. Nous cherchons en vain dans la rangée 17 un T au nom de Jean-Paul. Ça doit être ici, dit l'un d'entre nous, en comptant le nombre d'espaces dans la rangée. Il indique un monticule boueux. Nous re-comptons avec lui pour être sûrs. Oui, c'est ici qu'il repose et nous faisons silence.

Marguerite dépose sur le monticule une gerbe de fleurs et un faire-part rédigé la veille. Le vent chargé de pluie souffle les bougies à peine allumées. Chacun y va d'un mot pour évoquer des moments de la route parcourue avec Jean-Paul. Un prêtre très proche des gens de la rue nous invite à nous recueillir, puis en dernier hommage à cet ancien troubadour de la rue, nous diffusons sa chanson préférée : *À toutes les filles que j'ai aimées avant.*



Dessin réalisé à la Maison des Savoirs (cf. page précédente) pour le Collectif des morts de la rue.

Les paroles se perdent dans la pluie.

La tombe de Jean-Paul n'est plus anonyme, il a maintenant une sépulture. Nous partons et il bruine toujours.

Georges de Kerchove

En bref

Vidéo

Séminaire « Pour un développement durable qui n'oublie personne »

Un reportage vidéo a été réalisé lors du séminaire "Pour un développement durable qui n'oublie personne" organisé par ATD Quart Monde au Comité des régions (Bruxelles) en janvier dernier.

Depuis plusieurs années en Belgique, différentes associations "où les pauvres prennent la parole" (ATD Quart Monde, LST, Le Pivot, Centrum Kauwenberg) travaillent sur différents aspects du développement durable. Lors de ce séminaire, un dialogue

a été possible entre des représentants politiques et des personnes vivant au quotidien l'exclusion (au Nord ou au Sud de la planète).

En matière de développement, comme pour d'autres sujets de société, les plus exclus ont une pensée qu'il faut prendre en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes.



Retrouvez cette vidéo intitulée "Comment influencer sur les décisions politiques quand on connaît l'extrême pauvreté ?" sur le site internet :

www.unheardvoices.org

ou sur notre site internet :

www.atd-quartmonde.be.

Mécénat

Soutenez nos actions, découvrez et faites découvrir nos projets

Dans sa recherche d'équilibre financier, le mouvement ATD Quart Monde en Belgique a constitué récemment, un dossier de mécénat. Il est composé d'une

présentation du mouvement et de fiches de projets concrets pour lesquels nous cherchons un soutien financier.

Pour faire découvrir cette présentation ou faire connaître ces projets, pour pouvoir soutenir financièrement le combat du mouvement, nous pouvons vous envoyer ce dossier au format électronique ou papier.

De plus en plus souvent, des petites et grandes entreprises, associations et fondations, proposent à leurs collaborateurs d'introduire ou choisir les associations ou projets à soutenir. Peut-être êtes-vous dans cette situation, ou connaissez-vous des personnes qui, dans leur entreprise, association ou fondation, peuvent parrainer des projets du mouvement ATD Quart Monde.



Pour plus d'information : 02/647.99.00 ou sur notre site : <http://www.atd-quartmonde.be/Vous-souhaitez-soutenir-nos.html>

Cela se passe près de chez vous, en 2013...

Dans le numéro précédent, suite à un article sur la Nouvelle-Orléans, nous posons la question de l'accès aux soins pour tous dans notre pays. Pierre Hendrick, médecin, et Georges de Kerchove, avocat, montrent à travers deux exemples récents que le droit à la santé en Belgique reste encore, pour certains, un combat quotidien.

Qu'on vive sous un pont...

L'aide médicale est une des missions des CPAS dont la responsabilité première est de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Chaque commune a son CPAS qui gère comme bon lui semble l'aide médicale. L'heure est aux restrictions. Nous voyons qu'à Anvers tout est fait pour limiter ce droit à l'aide médicale. C'est intolérable, inhumain, et les conséquences peuvent être très dommageables pour tous à terme.

À Bruxelles, un homme vivait sous un pont. Manque de chance ce pont constituait la limite entre deux communes et l'on assista à une longue controverse pour savoir lequel des deux CPAS concernés devait intervenir. Il s'ensuivit une importante perte de temps et une nette dégradation de la santé de cet homme.

La compétence territoriale est une bonne chose parfois : elle rapproche l'aide du bénéficiaire et peut alors gagner en pertinence, être plus efficace. Mais cette compétence, parfois vitale pour l'intéressé exige concertation et souci d'efficacité. Une vie peut en dépendre. Surtout si, comme dans le cas présent, l'on tergiverse durant plusieurs semaines.

... ou qu'on vive chez des amis

Un couple d'Africains d'un certain âge se trouve en situation de séjour précaire. En mauvaise santé, Monsieur tente de régulariser sa situation pour des raisons médicales. Le couple attend l'issue d'un ultime recours, ce qui fait obstacle à son expulsion. Il ne peut plus prétendre à une aide financière, mais uniquement à une aide médicale urgente organisée au niveau du CPAS. Passe encore pour le refus d'aide financière, encore que... Mais l'aide médicale s'inscrit dans le droit à la vie ou encore dans l'interdiction absolue à des traitements inhumains et dégradants. On ne laisse pas mourir quelqu'un faute d'accès aux soins, jamais. Pourtant, la mise en œuvre de ce droit est complexe et en l'occurrence elle s'avère tout à fait aléatoire.

En effet, sans la moindre ressource financière, ce couple perd rapidement son logement. L'aide et l'hébergement qui lui sont refusés, il les trouve pendant les mois d'hiver, chez des connaissances



© Jean-Benoît Maréchal - <http://www.jbm-photographie.com>

souvent dans une situation tout aussi fragile que la sienne. Ceux-ci lui demandent de ne pas dévoiler leur adresse de peur de contrôles. Ne risque-t-on pas des sanctions quand on héberge des irréguliers, ou encore une diminution des transferts sociaux ?

Dès lors les services sociaux se posent la question de savoir où loge donc ce couple, question essentielle pour déterminer la compétence territoriale. Par loyauté vis-à-vis de leurs amis qui les aident, ils ne veulent pas le dire. Alors, désolés, leur rétorque-t-on, puisque nous ne savons pas où vous résidez, nous ne sommes pas compétents. Tant pis pour votre diabète sévère, Monsieur, vous refusez de collaborer, prenez-en à vous-même si vous mettez votre vie en danger...



Agenda

Livres, DVD...

15 et
25
avril

Gent (Auditorium Hogeschool)
Projection du film *Joseph l'insoumis* (français sous titré néerlandais). Les débuts d'ATD Quart Monde dans un bidonville de la région parisienne durant les années 60. Avec Jacques Weber dans le rôle de Joseph Wresinski.

16
avril

Soirée débat « Émerger de la grande pauvreté » avec projection du film : *Citoyens, les Universités populaires Quart Monde* - De 19h à 20h - Maison ouvrière, rue Jules Destrée, 272 – 7390 Quaregnon
Contact Antonio Miceli (065/78.48.48)

14
mai

Cérémonie annuelle à l'honneur des personnes décédées à la rue – Hôtel de ville de Bruxelles.

26
mai

Course « 20 km de Bruxelles ». Venez encourager les 200 coureurs solidaires inscrits dans l'équipe ATD Quart Monde.

Revue Quart Monde n°225 « Moteurs d'innovation » - 64 p. - 8 €

Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, était convaincu que « le souci de l'homme le plus méprisé » est à la fois unificateur et moteur d'innovation.



Accordages - En retraçant l'aventure de l'atelier chant, menée par ATD Quart Monde entre 1997 et 2007 en Ile-de-France, ce film plonge au cœur d'une expérience humaine originale. DVD 30 mn - 9 €



L'Art en soi - DVD retraçant l'histoire de l'atelier d'Arts Plastiques qui s'est tenu à la Maison des Savoirs de 1987 à 2008.



Information et commandes : 02/647.99.00 ou librairie-bxl@atd-quartmonde.be

La culture est à entendre dans son sens le plus large : « les moyens donnés à un homme pour comprendre la société et pour jouer un rôle dans son fonctionnement » (...) Quand on ne peut comprendre l'enchaînement des causes proches et lointaines qui pourraient expliquer la position sociale où l'on se trouve, on n'a d'autre recours que de l'attribuer à la fatalité, à sa propre indignité ou infériorité.

Joseph Wresinski - Rapport au Conseil économique et social (France, 1987)

ATD Quart Monde, Av. V. Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles - Tél. 02/647.99.00 - Fax 02/647.73.84

ATD Quart Monde est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à sa charte.

courriel : contact@atd-quartmonde.be **site web** : www.atd-quartmonde.be



CCP 000-0745336-85 - IBAN BE89 0000 7453 3685 - BIC BPOTBEB1
Les dons, dont le montant annuel atteint 40€, donnent droit à une attestation fiscale.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Crédits photographiques sauf mention contraire : ATD Quart Monde.